



Demande transcription de mariage auprès de nante

Par **fazer_old**, le **23/10/2007** à **13:34**

bonjour a tous,

je suis de nationalité Française et je me suis marié en Algérie le 26 août 2007 avec un algérien et je ne savais pas quelle démarche fallait faire et je suis rentré en France et j'ai fait une transcription de mariage opérée de nante le 20 septembre 2007.

ma question est : est-ce que si j'aurais fait reconnaître mon mariage au consulat Français en Algérie ça aurait été plus rapide ??

et une dernière si je fais reconnaître mon mariage opéré du consulat de France en Algérie sachant que j'ai envoyé mon dossier à nante est-ce que cela posera aucun problème???

je vous remercie de bien me répondre je n'arrive plus à être patiente !!

merci !!!!!!!!!